



## Annexe 5 : Indicateurs de suivi

Enjeux du territoire	Axe stratégique/Objectifs associés	Description des leviers d'actions/ sous-objectifs associés	Résultats indicateur à 3 ans	Résultats indicateur à 6 ans
Volet A : Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques	A1 : Restauration de la morphologie des cours d'eau	Identifier et rencontrer 100% des agriculteurs possédant des prés en bordure de rivière pour diagnostiquer chaque parcelle et proposer, si besoin, une protection du cours d'eau à l'exploitant, à raison de deux masses d'eau/an.	79 017 ml de mise en défens des berges  2 553 ml plantations de haies  233 réalisations de points d'abreuvement pour le bétail  135 points de franchissement	127 050 ml de mise en défens des berges  5 320 ml plantations de haies  398 réalisations de points d'abreuvement pour le bétail  235 points de franchissement
	A2 : Restauration de la continuité écologique	Les seuils, buses, digues sont autant d'obstacles en tout genre constituant une source d'altération pour le cours d'eau et les peuplements piscicoles. Ces ouvrages entravent le cours d'eau et sont responsables de l'envasement des rivières et du réchauffement de l'eau. Le SMi2B a mené une étude localisant ces obstacles à l'écoulement, en analysant leur franchissabilité par les espèces cibles, leur état, leur propriétaire et les possibilités d'aménagement. Le premier Contrat Territorial a permis de supprimer 13 de ces ouvrages. Le SMi2B compte poursuivre ces travaux de restauration de la continuité écologique sur son bassin versant dans ce second Contrat Territorial.  Aucun cours d'eau du Bassin versant n'est classé au titre du L214-17 du code de l'environnement.	1 Démantèlement et réaménagement des 2 anciens moulins  2 à 3 Travaux de dérasement et de réaménagement  1 Etude de faisabilité (bureau d'étude spécialisé)  8 à 9 Etudes avant-projet  1 Démantèlement puis réaménagement des ouvrages  3 Travaux de restauration et réaménagement des ouvrages  1 Travaux de réaménagement des ponts routiers	2 Démantèlement et réaménagement des 4 anciens moulins  6 Travaux de dérasement et de réaménagement  20 Etudes avant-projet  8 Travaux de restauration et réaménagement des ouvrages  3 Démantèlement des passages à gué et création de ponts  3 Travaux de réaménagement des ponts routiers  2 Réaménagements d'ouvrages
	A3 : Restaurer et préserver la fonctionnalité des milieux humides	Réaliser l'inventaire des plans d'eau et des milieux humides qui seront suivis d'un d'aménagement, d'adaptations, éventuellement de maîtrise foncière. La restauration de marres pourra être proposée.	1 Inventaire des milieux humides  1 Inventaire des plans d'eau  3 à 4 restaurations et créations de mares/an  2 diagnostic SHNA et/ou OFAB  Suivi des mares tous les ans  45 travaux de restauration du marais Pont des Morands	3 à 4 restaurations et créations de mares/an  Suivi des mares tous les ans  90 travaux de restauration du marais Pont des Morands  Suivi faune tous les ans  Suivi flore tous les ans  Travaux de réaménagement des plans d'eau (en fonction du nombre de plans d'eau

			<p>1 inventaire faune + suivi tous les ans</p> <p>Suivi flore tous les ans</p> <p>Au moins 1 acquisition de plans d'eau</p> <p>Travaux de réaménagement des plans d'eau (en fonction du nombre de plans d'eau acquis)</p> <p>50 acquisitions de zones humides répartis sur la durée du Contrat</p> <p>50 travaux de restauration zones humides répartis sur la durée du Contrat</p> <p>2 animations zones humides</p>	<p>acquis)</p> <p>100 acquisitions de zones humides répartis sur la durée du Contrat</p> <p>100 travaux de restauration zones humides répartis sur la durée du Contrat</p> <p>4 animations zones humides</p>
<b>Volet B : Protection de la ressource en eau potable</b>		L'objectif stratégique est d'améliorer la qualité de l'eau et limiter les risques de pollutions diffuses et ponctuelles, agricoles et non agricoles	<p>25 diagnostics d'exploitation</p> <p>Mise en place de MAEC</p> <p>Inventaire zones humides</p> <p>1 étude méthodologique</p> <p>1 acquisition foncière PPR et proximité immédiate, suivi de travaux de reméandrage</p> <p>Restauration des berges du Lac</p>	<p>Mise en défens de milieux humides prioritaires (4km) avec la mise en place de points d'abreuvement</p> <p>20 diagnostics bocagers</p> <p>30 restaurations de haies 15 km de mise en défens de chaque côté de la Sorme</p> <p>12 plantations de haies (12km)</p>
<b>Volet C : Participer à l'adaptation du territoire au changement climatique</b>	C1 : Etudes générales sur le bassin versant de la Bourbince	L'objectif principal de ce volet est de mieux connaître la gestion de l'eau sur le territoire à travers plusieurs études spécifiques puis d'établir un plan d'action de gestion et d'économie d'eau à l'échelle du bassin versant.	<p>1 étude des volumes prélevables</p> <p>1 étude de vulnérabilité « quantité » et « ruissellement »</p>	
	C2 : Mise en œuvre d'un plan d'actions de gestion et d'économie			1 plan territorial de gestion de la ressource en eau
<b>Volet D : Sensibiliser, communiquer et approfondir les connaissances</b>	D1 : Communication / sensibilisation sur les enjeux du Contrat territorial	<p>Les objectifs sont de garantir une information de qualité à tous les acteurs du grand cycle de l'eau. Le journal de la Bourbince, principale source d'information sur les actions du SMI2B, sera édité tous les ans et distribué à tous les habitants du bassin versant.</p> <p>La sensibilisation fait également partie intégrante du Contrat Territorial n°2, des actions seront proposées tous les ans pour mettre en exergue les enjeux locaux et les grandes orientations du SDAGE Loire Bretagne et</p>	<p>Rédaction d'un journal d'information annuel destiné à l'ensemble de la population du BV</p> <p>8/an demi-journées de sensibilisation de scolaires</p> <p>1/an animation thématique + réalisation d'une fresque climat</p> <p>1/an Journée rivière propre auprès de tout public</p> <p>Création et diffusion d'une exposition « nomade » sur le BV 2 fois/an</p>	<p>Rédaction d'un journal d'information annuel destiné à l'ensemble de la population du BV</p> <p>8/an demi-journées de sensibilisation de scolaires</p> <p>1/an Animation thématique + réalisation d'une fresque climat</p> <p>1/an Journée rivière propre auprès de tout public</p> <p>Création et diffusion d'une exposition « nomade » sur le BV 2 fois/an</p>

		faire accepter les différents projets en lien avec le Contrat Territorial. Le CPIE est le principal maître d'ouvrage de ces actions.		
	D2 : Amélioration des connaissances	Dans le cadre du développement des connaissances sur les milieux aquatiques une étude exhaustive sur la qualité de l'eau sera proposée. Elle permettra de connaître les effets des actions du contrat territorial et d'analyser les éventuelles autres pressions qui limiteraient l'efficacité des actions portées lors de ce Contrat Territorial. Une étude bilan en fin de contrat est également inscrite au programme.	<p>1 Caractérisation de la qualité de cours d'eau du BV et des peuplements piscicoles du BV</p> <p>Suivi/évaluation de la qualité du BV du lac de la Somme chaque année avec un suivi ponctuel en année 3</p>	<p>Suivi/évaluation de la qualité du BV du lac de la Somme chaque année avec un suivi ponctuel en année 6</p> <p>1 Etude de la qualité de l'eau</p> <p>1 Etude bilan du Contrat territorial</p>
	D3 : Animation	L'animation du contrat est portée par le syndicat et toute son équipe.	<p>Chaque année 1 animateur général</p> <p>Chaque année 1 technicien de rivière</p> <p>Chaque année 1 animateur BAC</p> <p>Chaque année 1 technicien ZH / Changement climatique</p> <p>Chaque année 1 poste secrétariat (0.5 ETP)</p>	<p>Chaque année 1 animateur général</p> <p>Chaque année 1 technicien de rivière</p> <p>Chaque année 1 animateur BAC</p> <p>Chaque année 1 technicien ZH / Changement climatique</p> <p>Chaque année 1 poste secrétariat (0.5 ETP)</p>